

Intégration des **facteurs humains** dans les systèmes ferroviaires européens

Systèmes de gestion de la sécurité

Intégration des facteurs humains dans les systèmes ferroviaires européens

En quoi consistent les «facteurs humains»?

La prise en compte des facteurs humains vise l'optimisation des performances humaines sur le lieu de travail dans une optique de sécurité, de bien-être et d'efficacité.

Elle appréhende l'environnement de travail sous une perspective centrée sur l'humain, en examinant l'ensemble du système ainsi que son influence sur le comportement des personnes et leurs interactions avec le système ferroviaire.

La prise en compte des facteurs humains (FH) se concentre sur l'adéquation entre l'utilisateur, l'équipement et leurs environnements.



Pourquoi les «facteurs humains» sont-ils importants?

Les «facteurs humains» jouent un rôle de plus en plus important dans les systèmes modernes et complexes, essentiels pour la sécurité.

Même si certains processus sont automatisés – souvent pour réduire les erreurs humaines – l'être humain joue un rôle crucial dans les systèmes ferroviaires européens.

Les personnes sont au cœur de ce système technologique, social et organisationnel, dont ils déterminent le succès ou l'échec.



L'individu est au centre du système sociotechnique. (Avec l'aimable autorisation de RSSB)

Systèmes de gestion de la sécurité (SGS)

Le système ferroviaire va au-devant d'importants défis dans un proche avenir:

La mise en œuvre du système européen de gestion du trafic ferroviaire (ERTMS) entraînera d'importants changements pour le travail des conducteurs de trains et des aiguilleurs; l'automatisation des tâches ferroviaires est en phase d'accélération, d'où la nécessité

d'inculquer de nouvelles compétences; les travailleurs âgés prennent leur retraite; et il faut maintenir les compétences des travailleurs tout en formant une nouvelle génération de personnel qui mènera ses activités en interaction avec la nouvelle technologie.

L'exploitation des systèmes ferroviaires européens, compte tenu des impératifs de sécurité et d'efficacité, dépend des travailleurs impliqués à tous les niveaux du système. La plupart des processus inhérents au SGS influenceront sur les conditions et l'environnement de travail des personnels ferroviaires. Il est donc essentiel d'intégrer les connaissances et méthodes afférentes aux facteurs humains dans le SGS. Le principe fondamental du concept centré sur l'humain, avec la participation des travailleurs, doit être mis en place au sein des processus SGS ferroviaires dans tout le cycle de vie du système.

Atouts inhérents à l'intégration des FH dans le SGS :

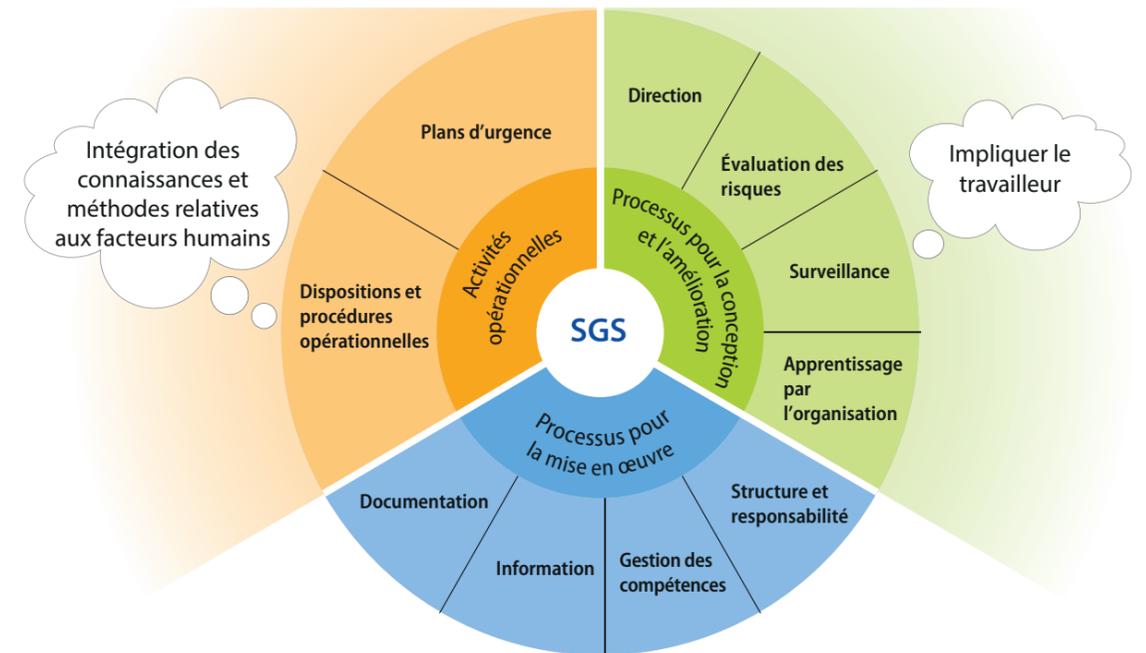
- amélioration de la sécurité, du bien-être et de la satisfaction
- efficacité et efficience.



© European Union Agency for Railways

Systèmes de gestion de la sécurité (SGS):

Gestion du changement... Évaluation des risques... Gestion des compétences...



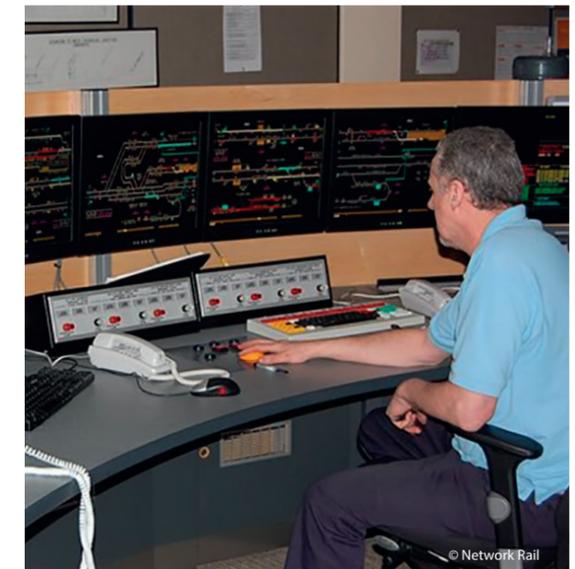
L'autorité nationale de sécurité (ANS) de chaque État membre est tenue d'évaluer le SGS des entreprises ferroviaires (EF) et gestionnaires d'infrastructures (GI) avant de délivrer le certificat de sécurité ou l'agrément de sécurité.

La stratégie de supervision des ANS identifiera les principaux risques opérationnels et se concentrera sur leur gestion par les EF et les GI. Exemples: formation de conducteurs afin de maintenir leurs compétences et d'éviter les franchissements de signaux fermés; procédures empêchant un individu de conduire sous l'influence d'alcool ou de drogues; et régimes de travail en équipes appropriés pour réduire la fatigue.

Le SGS n'est, en réalité, qu'un outil; toute l'organisation doit partager les convictions, valeurs et comportements propices à un travail sûr dans les systèmes ferroviaires - c'est-à-dire la culture de la sécurité.

«Une culture de la sécurité solide est généralement considérée comme une condition vitale pour un SGS pleinement opérationnel. On dit parfois qu'il est possible d'avoir une bonne culture de la sécurité sans SGS formel, mais il n'est pas possible d'avoir un SGS efficace sans une bonne culture de la sécurité.» (*)

Une culture de la sécurité se développera et évoluera dans un environnement caractérisé par un management solide, une implication active des travailleurs et une confiance ainsi qu'une collaboration à chaque niveau de l'organisation.



© Network Rail

(*): CADRE DE LA CULTURE DE SÉCURITÉ DE L'AESA POUR LE GROUPE DE TRAVAIL SGS D'ECAS

European Union Agency for Railways

120 rue Marc Lefrancq
BP 20392
FR-59307 Valenciennes Cedex
Tel. +33 (0)327 09 65 00

era.europa.eu
Twitter @ERA_railways

À la suite de l'entrée en vigueur du pilier technique du 4e paquet ferroviaire de l'UE (règlement 2016/796), l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer remplace l'Agence ferroviaire européenne et lui succède. Le changement de nom suppose également un nouveau logo. L'«Agence» se réfère désormais à l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer. Cependant, en fonction du contexte, certaines parties de la présente brochure font toujours référence à l'ancienne Agence ferroviaire européenne.

Pour en savoir plus, veuillez consulter:

- <http://www.era.europa.eu/tools/sms/>
- <http://www.hse.gov.uk/humanfactors/>
- <http://www.sparkrail.org/Pages/HumanFactors.aspx>
- <http://www.vbg.de/>

Consultez également les dépliants suivants, axés sur l'intégration des facteurs humains dans les systèmes ferroviaires européens:

- Informations à l'intention des travailleurs
 - Enquête en cas d'incident et d'accident
- Chercher des «Human Factors» sur www.era.europa.eu

Making the railway system work better for society.
era.europa.eu



Publications Office

Ni l'Agence ni aucune autre personne agissant pour son compte n'est responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations suivantes.

Luxembourg: Publications Office of the European Union, 2016

© European Union Agency for Railways, 2016
Reproduction autorisée moyennant mention de la source. Il est nécessaire d'obtenir une autorisation directement auprès des titulaires de droits d'auteur pour toute utilisation ou reproduction de photos individuelles.

TR-01-16-692-EN-D • ISBN 978-92-9205-099-3 • doi:10.2821/078705
Printed in Luxembourg on recycled paper